

La surveillance des milieux aquatiques et des eaux souterraines



Bien connaître les milieux aquatiques est une étape indispensable pour les protéger et atteindre leur Bon état, tel que requis par l'Union européenne à travers la directive-cadre sur l'eau (DCE). C'est dans cet objectif que la France a adapté, depuis 2006, ses dispositifs de suivi des cours d'eau, plans d'eau, estuaires, eaux côtières et eaux souterraines, en mettant en œuvre des Programmes de Surveillance spécifiques. Les données collectées au travers de ces dispositifs permettent ainsi d'évaluer l'état des eaux et d'orienter les actions à mener pour les préserver.

Auteurs du document : VIAL I., DEMBSKI S., MICHON J., ONEMA, MEDDE, AGENCES DE L'EAU, OFFICES DE L'EAU, DREAL, DEAL

Diffuseur des métadonnées : Office français de la biodiversité

Mots clés : SURVEILLANCE, EAUX DE SURFACE, EAUX SOUTERRAINES

Thème (issu du Text Mining) : TYPOLOGIE DES EAUX

Date : 2013

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Source : Les synthèses EauFrance, n° 8. 12p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Accéder à la notice source : https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/vue-consult/ofb_recherche_oai/DOC00082820

Télécharger les documents :

https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/59448?fic=PUBLI/R1/60.pdf

Emprise nationale : FRA

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-surveillance-des-milieux-aquatiques-et-des-eaux-souterraines1>

Evaluer cette notice: